

11 en Essonne) qui allaient être indemnisées alors que 509 en Ile-de-France (92 en Essonne) en avaient fait la demande.

L'Amif, à laquelle appartient François Pelletant, le maire de Linas, vient de décider plusieurs actions. Outre des explications au préfet de région sur les critères pris en compte dans l'élaboration de l'arrêté du 25 août, l'Amif compte demander une entrevue à Jean-François Copé, porte-parole du gouvernement, et à Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre.

Un communiqué précise en outre « qu'un recours gracieux est envisagé et le cas échéant un recours contentieux », et « qu'en appui à ces actions il va être proposé à tous les maires franciliens de signer une pétition afin d'exprimer notre unité et notre solidarité dans cette affaire ».

► SÉCHERESSE Les maires montent au créneau

Après le choc, la colère. L'Association des maires d'Ile-de-France (Amif) monte au créneau après la révélation du nom des communes déclarées en état de catastrophe naturelle à la suite de la canicule de l'année dernière.

Le 25 août, un arrêté interministériel dévoilait la liste des 66 communes franciliennes (dont

MARDI 14 SEPTEMBRE 2004

► ENVIRONNEMENT Un numéro gratuit pour gérer vos déchets

Tous les déchets ne se mettent pas dans la poubelle. Ainsi, les objets toxiques et dangereux comme des batteries, des piles, des pots de peinture ou des produits pharmaceutiques ne doivent pas être jetés n'importe où. Ces déchets doivent être emportés dans une déchetterie départementale. Mais la communauté d'agglomération du Val-d'Orge a décidé de mettre en place un numéro de téléphone pour vous informer. En composant ce numéro vert (gratuit), les techniciens vous donneront les conseils pour vous débarrasser correctement de vos déchets.

Numéro de téléphone :
0.800.29.39.91.

**Toute l'actualité
de l'Essonne**
c'est du lundi au vendredi sur



Dourdan- Etampes : 92.5 FM
Evry-Corbeil : 97.2 FM

toutes les 1/2 heures de 6 h à 9 h

LUNDI 13 SEPTEMBRE 2004

Enquêtes publiques

COMMUNE DE BALLAINVILLIERS (ESSONNE)

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET
DE REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN
D'OCCUPATION DES SOLS VALANT
PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du 2 septembre 2004, le Maire de BALLAINVILLIERS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols valant Plan Local d'Urbanisme sur les parcelles cadastrées Section E n° 71 à 82 et E 163 à E 526 classée actuellement en zone ND et située dans la partie haute de la rue des Hauts Fresnals.

A cet effet, Mme Chantal LECOMTE a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de VERSAILLES.

L'enquête publique se déroulera en mairie, du **lundi 20 septembre 2004 au samedi 23 octobre 2004 inclus**, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Le Commissaire-Enquêteur recevra en mairie, les jours suivants :

- * **lundi 20 septembre 2004 de 14 h à 17 h 30**
- * **lundi 11 octobre 2004 de 14 h à 17 h 30**
- * **samedi 23 octobre 2004 de 9 h 30 à 12 h.**

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur la révision simplifiée du POS valant P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à cet effet en mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur en mairie de BALLAINVILLIERS, 1, rue de Longjumeau, 91160 BALLAINVILLIERS.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie.

Le Maire
Pierre BETSCH